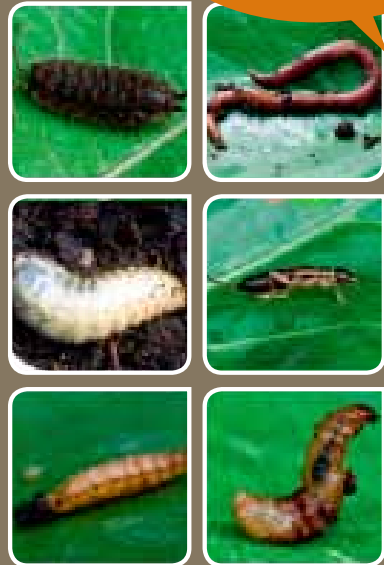


Le compost



Un petit écosystème au jardin
En utilisant du compost au jardin, nous rendons les matières organiques produites par le jardin ou par notre alimentation, à l'écosystème naturel. Ainsi l'écosystème retrouve un équilibre, avec une chaîne alimentaire cohérente : de l'herbe, au lombric et aux oiseaux. De plus, le compost lui-même accueille des milliers de micro-organismes, invertébrés et petits vertébrés, faisant la richesse de la vie organique.



Pour toute question ou demande de renseignement, contactez votre mairie ou la collectivité qui vous a remis le composteur.

Chargé de traiter et de valoriser les déchets ménagers de 5,5 millions d'habitants, le Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, s'engage activement aux côtés de ses collectivités en faveur de la réduction des déchets. Le compostage est une des actions individuelles ou collectives qui œuvre efficacement à la réduction du volume des poubelles.

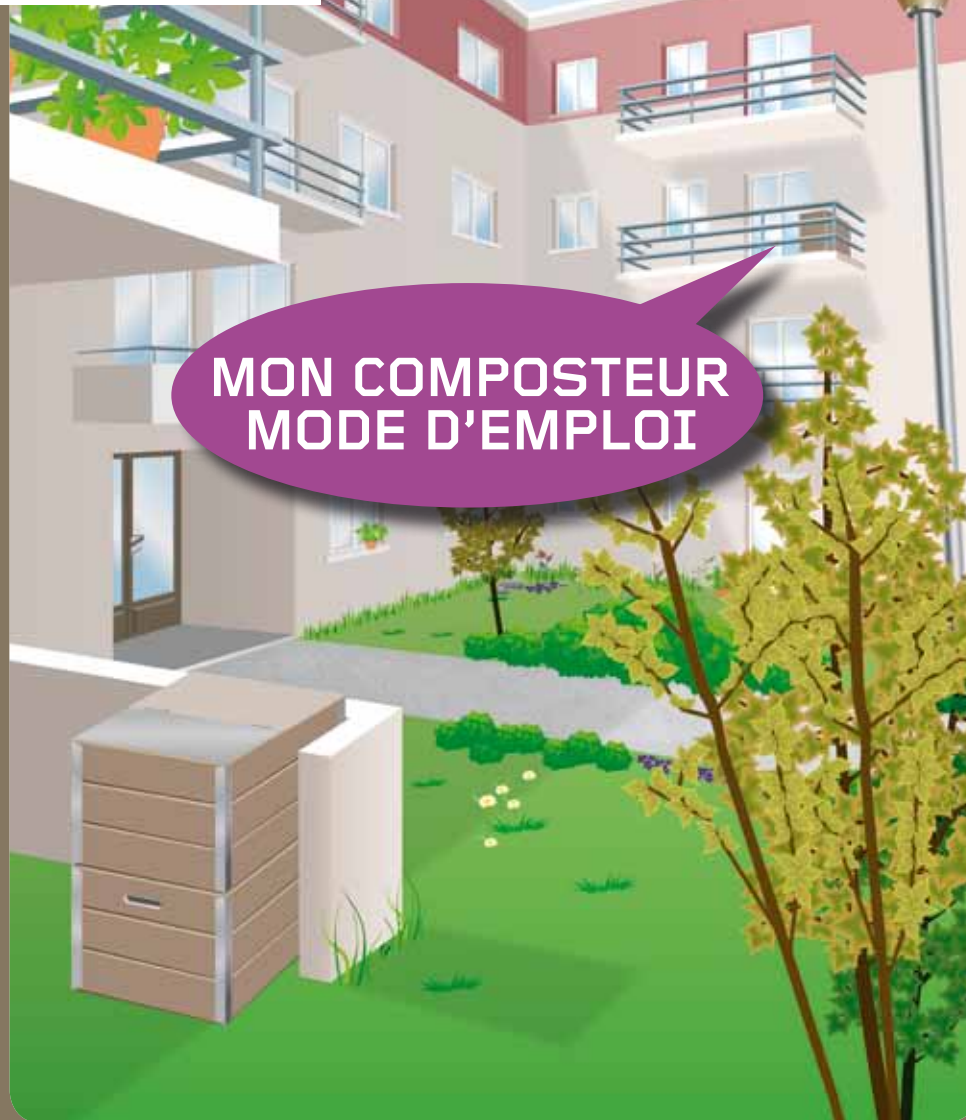
Votre composteur a été sélectionné par Plastic Omnium



Cette action est menée en partenariat avec le Conseil régional d'Île-de-France et l'Ademe.



MON COMPOSTEUR MODE D'EMPLOI



Conception/réalisation : Parimage - imprimé par



Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus naturel de transformation des matières organiques* issues de la cuisine et du jardin qui s'opère au contact de l'air (oxygène) et de l'humidité ambiante grâce au travail de micro-organismes (bactéries, champignons, actinomycètes) et de petits invertébrés, comme les vers

ou les acariens.

Sous leur action, les déchets biodégradables perdent 75 % de leur volume et se transforment en compost, une matière proche du terreau, riche en éléments minéraux, qui peut être utilisée comme fertilisant au jardin, dans le potager et dans les jardinières.

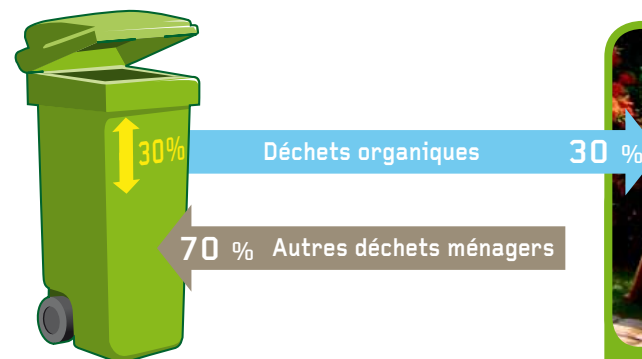
Le compostage reproduit à petite échelle, et en accéléré, le processus de régénération qui se déroule dans la nature qui produit elle-même son propre compost, appelé humus.

**Les matières organiques sont des matières végétales.*

Pourquoi composter ?

Réduire le volume des ordures ménagères

30 % de nos poubelles sont constitués de déchets organiques, pouvant être traités par un composteur domestique.



Respecter l'environnement

Composter à domicile offre de nombreux avantages : réduire les nuisances liées au transport et au traitement des déchets (CO₂, poussières, polluants, bruit...) et à l'utilisation d'engrais chimiques industriels, limiter la quantité de déchets humides mis en centre d'enfouissement ou incinérés, ou encore fertiliser la terre en lui rendant la matière organique qu'elle nous a donnée.

Faire des économies

Composter c'est également aider nos communes à gérer les déchets et à engager moins de frais pour la collecte et le traitement des déchets.



Avec mon compost, je nourris mon jardin, pas ma poubelle !

Soit environ 400 kg/an de matière organique pouvant produire près de 50 kg de compost.



Quels déchets composter ?



Faciles à composter



Matières brunes

Bois de taille broyés
Feuilles
Papier journal
Paille
Fanes du potager
Fleur sèche

40%

Matières vertes

Tontes de gazon
Compost jeune
Adventices
Epluchures fruits
et légumes
Restes de repas

60%

Sauf os, viande et poisson



Le carbone (C) est un structurant du compost

Ce sont les matières brunes, sèches et dures qui sont les plus longues à décomposer.



L'azote (N) joue le rôle de combustible

Ce sont les matières vertes et humides faciles à composter.

Plus difficiles à composter

Les déchets très ligneux ou durs (branches, os, agrumes, coquilles d'huîtres ou d'oeufs). Il suffit de les découper ou de les broyer finement.

À ne pas composter

Imprimés de couleur, restes de viandes et poissons, sables, graviers, cendres, couches-culotte, métaux, plastiques, excréments et litières d'animaux carnivores familiers...

GESTES À NE PLUS PRATIQUER

- Jeter les déchets organiques valorisables dans la poubelle.
- Déposer des déchets sauvages.
- Brûler les déchets verts.

Comment composter ?

Le compostage en bac

Votre composteur se présente sous la forme d'un contenant en bois ou en plastique, avec un couvercle.

Il doit être placé à même la terre pour que les vers puissent coloniser le tas de bio déchets.

7 CONSEILS POUR LE COMPOSTAGE DES DÉCHETS

- 1 Débuter de préférence au printemps ou à l'automne et remplir au 2/3 le composteur
- 2 Faire de bons mélanges entre les matières
- 3 Retourner et aérer régulièrement, sans tasser les déchets
- 4 Conserver une certaine humidité
- 5 Surveiller la température les premières semaines (elle peut atteindre 70°)
- 6 Ne pas apporter de substances nocives ou polluantes
- 7 Broyer les déchets trop gros

ASTUCES

Le compost est trop sec ?
Arroser avec la pomme d'un arrosoir et/ou ajouter des déchets verts.

Le compost est trop humide ou sent mauvais ?
Ajouter des déchets bruns et mélanger pour aérer.



À quoi sert le compost ?

Riche en humus et en minéraux, le compost est utilisé pour fertiliser la terre de votre jardin, de vos jardinières ou des espaces verts de votre résidence. Il sert quel que soit le type de culture : légumes, fleurs, herbes potagères, buissons, arbres, pelouses...

La bonne utilisation du compost

L'utilisation du compost dépend de sa maturité de 3 mois à 12 mois

Si vous attendez trop longtemps, le compost va se minéraliser et n'offrira plus d'intérêt pour les plantes et le sol.



Après 3 à 4 mois, le paillis

Le paillis est utilisé en couche de quelques centimètres, à la surface du sol. Il permet de limiter l'évaporation, le développement des mauvaises herbes et apporte progressivement des éléments nutritifs aux plantes.

Après 6 à 8 mois, l'amendement organique

L'amendement organique a la consistance d'un terreau avec quelques éléments plus grossiers. Il est utilisé mélangé aux premiers centimètres du sol dans le jardin potager, les plates-bandes décoratives ou pour réaliser des plantations d'arbres ou d'arbustes. Il permet de structurer et d'enrichir les sols.

Après 10 à 12 mois, le rempotage

Il peut être utilisé, une fois tamisé, pour le rempotage ou les semis en mélange avec au moins 50 % de terre du jardin.



Des règles d'or à respecter

Le compost est un milieu de vie en constante évolution. Pour un bon déroulement du processus, il faut assurer de bonnes conditions de travail aux micro-organismes qui décomposent les matières organiques.

Mélanger les matières azotées et carbonées à parts égales

Les déchets verts et humides (azotés) fournissent eau et nourriture aux micro-organismes et aux vers de compost. Les déchets bruns et secs (carbonés) permettent une bonne aération.

Aérer régulièrement le compost

Les micro-organismes qui travaillent à transformer les déchets ont besoin d'oxygène. Si l'air ne circule pas dans la masse en compostage, ils sont asphyxiés et le processus s'arrête.

Surveiller le degré d'humidité

Le mélange ne doit être ni trop sec ni trop humide. Trop humide, il pourrit et sent mauvais. Trop sec, il ne se décompose pas. En cas de sécheresse, arroser, en cas d'humidité, ajouter des matières sèches.